

Réduction et traitement des déchets en Touraine : une stratégie décidée à l'issue de 2 mois de concertation citoyenne

Du 15 mai au 14 juillet 2024, les citoyens ont été invités à s'exprimer sur la stratégie de réduction et de traitement des déchets en Touraine. Leurs nombreuses contributions ont été analysées et intégrées par les 3 collectivités organisatrices : Touraine Propre, Tours Métropole Val de Loire et la communauté de communes de Chinon, Vienne et Loire. L'heure est désormais au bilan. Les conclusions de la concertation préalable viennent d'être publiées. Une réunion publique est déjà annoncée pour le 3 décembre prochain.

Quelle trajectoire pour réduire d'au moins 16% notre production de déchets d'ici 2030 ? Où situer les nouvelles unités de valorisation énergétique (UVE) ? Autant de questions qui ont été soulevées dans le cadre de la concertation « Cap 2030 : vers une Touraine propre ».

Le 14 juillet 2024 a marqué la fin de cette concertation publique, après deux mois d'échanges entre les habitants et les collectivités d'Indre-et-Loire. Cette initiative volontaire a été organisée sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP). Elle avait pour objectif d'informer les citoyens afin de décider ensemble du plan d'action à mener en matière de gestion locale des déchets. Au cœur des discussions : la réduction de 16 % de la production de déchets ménagers d'ici 2030 et la construction de nouvelles unités de valorisation énergétique.

Au total, **101 événements** ont été organisés dans tout le département, réunissant **plus de 2 000 participants**. **200 contributions** ont ainsi été recueillies.

Les décisions prises à la suite de la concertation

L'ensemble des avis ont permis d'éclairer les collectivités organisatrices sur la poursuite et les conditions de la réalisation du projet. Compte tenu de la poursuite de la réduction des ordures ménagères observée en 2023, la stratégie départementale proposée a été adaptée.

Certains objectifs ont été revus à la hausse. Tours Métropole Val de Loire, qui représente la moitié de la production départementale d'ordures ménagères, envisage par exemple de réduire de 21% d'ici 2030 ses déchets incinérables, par rapport à l'objectif initial de -16%. Cette collectivité travaille actuellement à une collaboration avec le groupement du Sud tourangeau afin de valoriser énergétiquement une partie de ses déchets en Indre-et-Loire.

Les conclusions de la concertation sont les suivantes :

- La mise en œuvre d'un programme départemental de réduction des déchets, avec une quarantaine d'actions, porté par Touraine Propre et ses collectivités adhérentes ;
- La reconstruction de l'UVE de Saint-Benoît-la-Forêt, avec un redimensionnement encore à l'étude ;
- Dans la métropole tourangelle, l'abandon de 2 des 3 sites proposés pour l'UVE, à savoir la base aérienne de Tours et Chizay à Parçay-Meslay ;
- Pour le 3e site proposé (Sonzay), l'émergence d'un projet d'UVE porté par un acteur privé.

A l'issue de cette concertation, la CNDP a publié un rapport synthétisant les contributions, les questions des participants et formulant des recommandations. Les porteurs du projet ont répondu en prenant en compte les attentes exprimées.

Le bilan complet de la concertation ainsi que les réponses des porteurs du projet sont disponibles en ligne sur concertation.tourainepropre.fr. Le public est invité à consulter ces documents pour connaître les dernières évolutions.

Un nouveau point d'étape prévu le 3 décembre

D'ores et déjà, les habitants d'Indre-et-Loire sont conviés à participer à une réunion publique qui se tiendra le 3 décembre 2024. Son lieu sera communiqué très prochainement.

Cette réunion permettra de réaliser un nouveau point d'étape. Les dernières mises à jour du projet y seront présentées par les élus et les services techniques. Le programme départemental de prévention révisé sera dévoilé. Un temps d'échange citoyen est également prévu.

« Nous tenons à remercier toutes les personnes et organisations qui ont participé à cette concertation préalable. Grâce à leur implication, la stratégie de prévention et de traitement des déchets proposée a pu être enrichie et adaptée aux besoins de notre territoire. Nous invitons tous les citoyens à assister à la réunion publique, où nous présenterons les conclusions et les prochaines étapes. » a déclaré Martin Cohen, Président de Touraine Propre.

Les 3 collectivités maîtres d'ouvrage de cette concertation



La Commission nationale du débat public a pour mission de garantir le bon déroulement de la concertation et d'apporter son savoir faire en matière de participation citoyenne.

Contact presse

Pauline COGET - 02 47 31 87 87 - pauline.coget@tourainepropre.fr